



A TOUS LES USAGERS DU SERVICE POSTAL

Comme l'été dernier, à partir de la dernière semaine de juin
Et jusqu'à la première semaine de septembre, les usagers des services postaux de
certaines communes du département vont découvrir

la fermeture estivale de leur bureau de poste.

*C'est pour donner des vacances aux postiers,
se justifie La Poste.*

Ils ont pourtant pu bénéficier des congés payés
depuis que ceux-ci existent tandis
que les bureaux restaient ouverts !!!

Mais La Poste, à l'opposé des structures précédentes (PTT, P&T...) a éliminé son
personnel de remplacement. Les fermetures intempestives tournant d'un bureau à
l'autre le montrent toute l'année !

En fait c'est surtout pour habituer les usagers à se passer de leur bureau de poste !
Quand ils auront pris d'autres habitudes, ce sera plus facile de le fermer !

Et tant pis pour les usagers les moins autonomes...

Le Contrat de Présence Postale Territoriale de 2017-2019 contient le paragraphe D de
l'article 8 qui pose les fermetures estivales comme allant de soi. Ce contrat est signé
par la Société Anonyme La Poste et par l'État ainsi que par l'Association des Maires de
France. C'est scandaleux !

Parce qu'il n'est pas normal de laisser des quartiers et des zones rurales sans
accès au service postal dans la période où la population bouge le plus,

Mardi 19 Juin 2018 à 10h30,
devant le bureau de poste de la rue Moyenne

Les personnels, (certains seront en grève ce jour-là) et les usagers viendront protester
contre ces fermetures estivales. Puis, tous ensemble, nous irons à la Préfecture !

*Venez vous aussi exiger les moyens en personnel pour garder ces bureaux ouverts cet
été.*

*Venez dire à l'État et à l'association des Maires de France que vous ne voulez pas qu'ils
prévoient et cautionnent les fermetures estivales dans le prochain Contrat de Présence
Postale Territoriale préparé en 2019.*

Soyons nombreux pour être entendus !